



THE CANADIAN DENTAL  
HYGIENISTS ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

# Sondage sur le milieu de travail sain et respectueux 2023 : Résumé

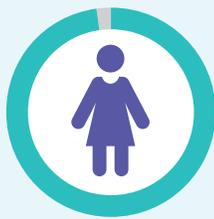


L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) a retenu les services de Harry Cummings and Associates pour mener le Sondage sur le milieu de travail sain et respectueux de 2023 et recueillir des données sur les expériences qu'ont vécues les hygiénistes dentaires dans leurs environnements de travail au cours des 12 derniers mois. Au total, 2906 hygiénistes dentaires ont répondu au sondage, qui a été distribué par voie électronique à tous les membres actifs de l'ACHD par l'intermédiaire d'un site Web sécurisé et annoncé par courriel. Le sondage a été réalisé du 11 septembre au 15 octobre 2023. L'analyse et le rapport ont été complétés en novembre 2023.

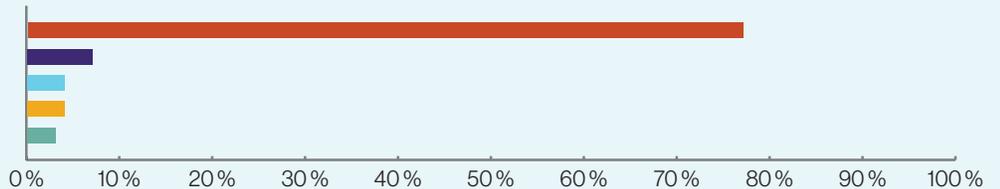
## Profil démographique



**77 %**  
des répondants  
étaient âgés de 35  
ans ou plus



**98 %**  
se définissent  
comme femmes



■ 77 % se disent de race blanche ou caucasienne  
■ 7 % se disent d'origine sud-asiatique

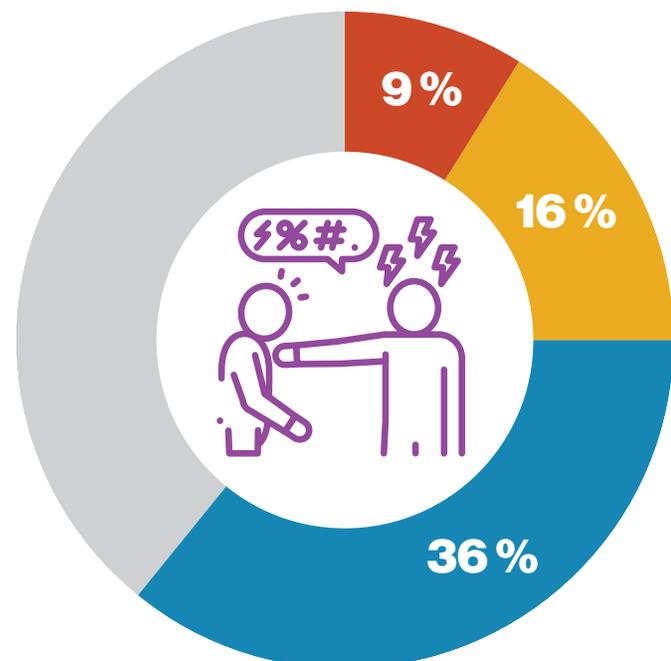
■ 4 % se disent Chinois  
■ 4 % déclarent être membres des Premières Nations, Métis ou Inuits  
■ 3 % se définissent comme Philippins

## Mauvais traitement en milieu de travail



Au cours des 12 derniers mois, six répondants sur dix ont personnellement subi ou été témoins d'une forme de harcèlement, d'intimidation, de mauvais traitement ou de violence en milieu de travail. Les formes les plus courantes de mauvais traitement en milieu de travail étaient l'incivilité, le mauvais traitement verbal et non verbal, le harcèlement et l'intimidation.

- 9 % des répondants **ont personnellement subi** un mauvais traitement
- 16 % des répondants **ont vu d'autres personnes être** maltraitées
- 36 % des répondants **ont été personnellement victimes de mauvais traitement et ont vu d'autres personnes être** maltraitées



## Sources de mauvais traitement

### Mauvais traitement de la part des dentistes

- 17 % des répondants ont personnellement subi une forme quelconque de mauvais traitement
- 24 % des répondants ont été témoins de maltraitance d'autres membres du personnel

### Mauvais traitement de la part des gestionnaires

- 17 % des répondants ont personnellement subi une forme quelconque de mauvais traitement
- 20 % des répondants ont été témoins de maltraitance d'autres membres du personnel

### Mauvais traitement de la part des collègues de travail

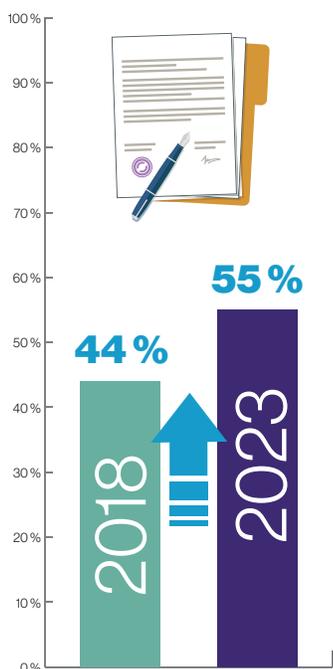
- 20 % des répondants ont personnellement subi une forme quelconque de mauvais traitement
- 23 % des répondants ont été témoins de maltraitance d'autres membres du personnel

### Mauvais traitement de la part des clients

- 26 % des répondants ont personnellement subi une forme quelconque de mauvais traitement
- 33 % des répondants ont été témoins de maltraitance d'autres membres du personnel

## Qui est le plus souvent victime d'un mauvais traitement?

- Les hygiénistes dentaires **plus jeunes** ont plus tendance à être victimes d'un mauvais traitement de la part de collègues de travail ou de clients.
- Les hygiénistes dentaires ayant **moins d'années en pratique clinique** ont plus tendance à subir un mauvais traitement de la part des dentistes, des gestionnaires et des clients.
- Les hygiénistes dentaires qui **se désignent comme étant membres d'une minorité visible** sont plus susceptibles d'avoir subi un mauvais traitement de la part des dentistes, des gestionnaires et des clients.
- Les répondants qui **travaillent dans un milieu sans politique ou déclaration sur le milieu de travail** étaient plus susceptibles d'avoir subi une forme quelconque de mauvais traitement de la part des dentistes, des gestionnaires et des collègues de travail.



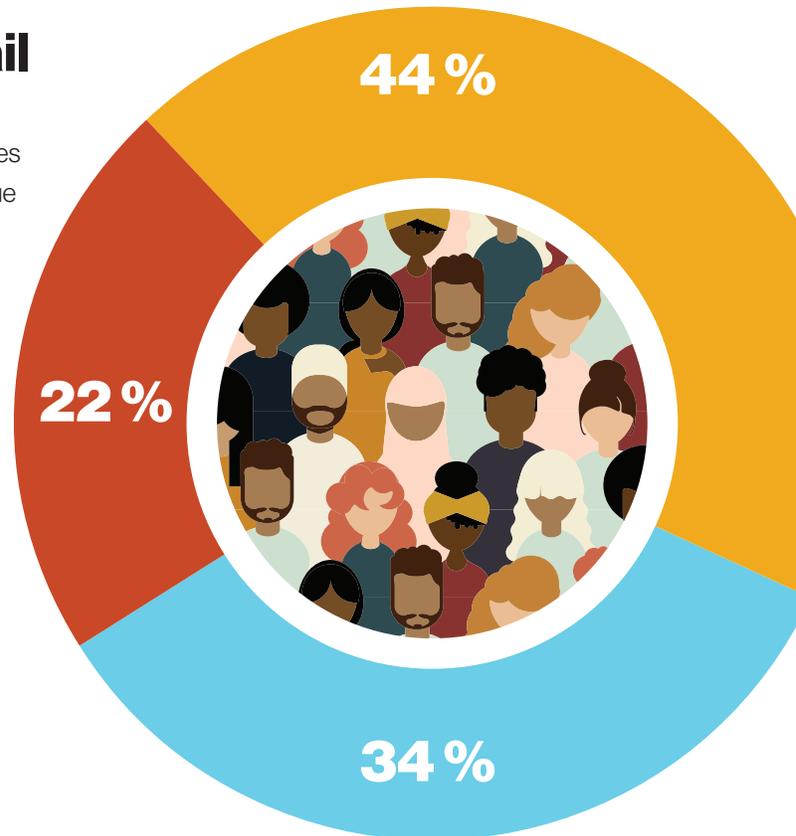
## Politiques sur le milieu de travail

En 2023, 55 % des répondants ont confirmé que leur lieu de travail avait une politique pour traiter **l'intimidation, le harcèlement, les mauvais traitements et la violence**, ce qui représentait une amélioration par rapport à 2018, où 44 % des répondants avaient déclaré qu'ils avaient une telle politique en place. Parmi le reste des répondants, 27 % ont signalé ne pas avoir de politique en place, et 18 % n'étaient pas certain qu'une telle politique fût en place sur leur lieu de travail.

## Politiques sur le milieu de travail

Les politiques en matière de **diversité, d'équité et d'inclusion** (DEI) semblent être moins courantes sur le lieu de travail. Seulement 22 % des répondants ont confirmé que leur lieu de travail disposait d'une politique de DEI, alors que 44 % ont signalé ne pas en avoir et 34 % étaient incertains de l'existence d'une telle politique sur leur lieu de travail.

- Ont une politique de DEI
- N'ont pas de politique de DEI
- Sont incertains de l'existence d'une politique de DEI



## Réponse au harcèlement, à l'intimidation, au mauvais traitement et à la violence sur le lieu de travail

En réponse aux incidents survenus sur le lieu de travail, les répondants prennent le plus souvent les trois mesures suivantes :

**47 %**

*ont discuté de l'incident  
avec un collègue de travail*

**46 %**

*ont discuté de l'incident  
avec un dentiste, un gestionnaire  
ou un propriétaire*

**34 %**

*ont discuté de l'incident  
avec la personne qui a  
commis le mauvais traitement*

## Réponse au harcèlement, à l'intimidation, au mauvais traitement et à la violence sur le lieu de travail

### Raisons pour ne pas avoir agi

Environ 19 % des répondants ont déclaré ne pas avoir agi à certaines occasions, en réponse à un mauvais traitement. Les principaux facteurs qui ont influencé cette décision étaient :



52 %

Des inquiétudes sur la possibilité de représailles de la part d'autres personnes sur le lieu de travail



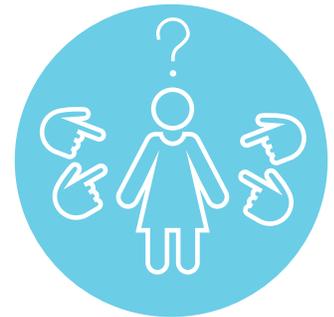
49 %

Des inquiétudes en matière de l'effet possible sur la sécurité de l'emploi ou de l'avancement professionnel



45 %

Des préoccupations quant à la prise au sérieux de la plainte



44 %

Des inquiétudes à savoir si l'incident serait considéré du harcèlement, de l'intimidation ou un mauvais traitement

## Effet du harcèlement, de l'intimidation, du mauvais traitement et de la violence sur le lieu de travail



49 %

des répondants ont déclaré avoir perdu le respect de la personne responsable du mauvais traitement



33 %

ont déclaré avoir évité certains membres du personnel sur leur lieu de travail



47 %

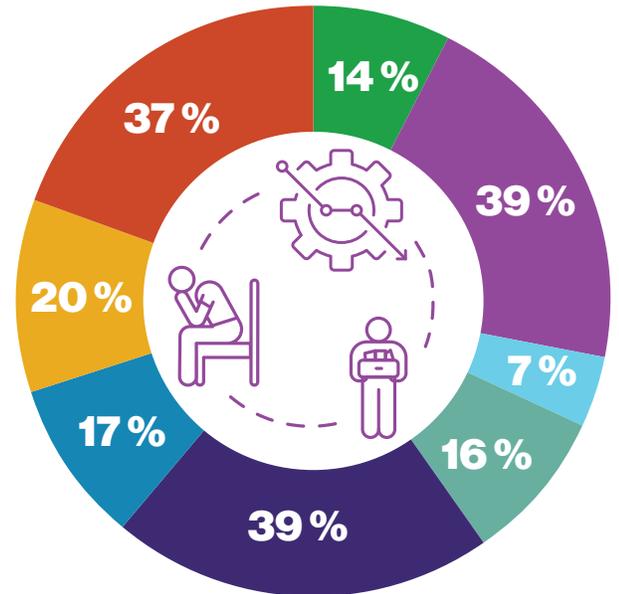
ont déclaré avoir ressenti des symptômes de stress

## Effet du harcèlement, de l'intimidation, du mauvais traitement et de la violence sur le lieu de travail

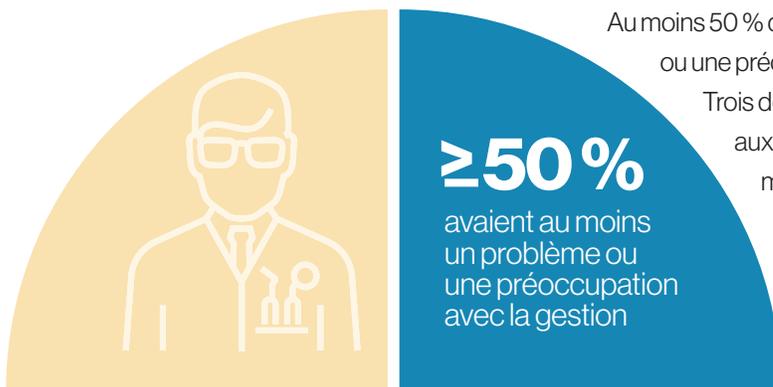
### Effet sur le rendement au travail

- ■ perte de motivation et d'intérêt pour le travail (37 %)
- ■ perte de confiance dans ses habiletés cliniques (un peu plus de 20 %)
- ■ réduction de l'efficacité et du rendement (17 %)

Près de 16 % des répondants ont déclaré avoir réduit leurs heures de travail, alors que 7 % ont pris un congé (p. ex., un congé de maladie). Environ 39 % des répondants ont envisagé de quitter leur emploi et près de 14 % ont démissionné de leur poste.



## Problèmes de gestion et de leadership sur le lieu de travail



Au moins 50 % des répondants ont déclaré qu'ils avaient au moins un problème ou une préoccupation avec la gestion ou le leadership sur leur lieu de travail.

Trois des cinq principales préoccupations relatives aux dentistes et aux gestionnaires sont le manque de compétences humaines, le manque de responsabilité et le manque de transparence. De plus, il a été constaté que les dentistes ont fait preuve d'un manque de leadership et d'une mauvaise communication, et que les gestionnaires avaient de faibles compétences en gestion ou en administration et qu'ils ne consultaient pas sur les changements dans l'environnement de travail.

## Caractéristiques principales d'un milieu de travail sain et respectueux

Les répondants ont déclaré les caractéristiques ou les valeurs principales suivantes, d'un milieu de travail sain et respectueux :



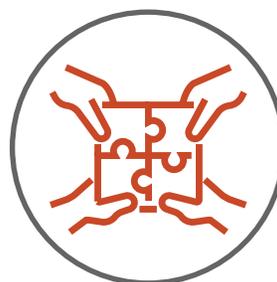
**38 %**

le respect



**35 %**

une bonne  
communication



**23 %**

le travail d'équipe



**10 %**

un bon leadership et une  
bonne gestion



**10 %**

la compassion

## Propositions pour le soutien et la promotion d'un milieu de travail sain et respectueux

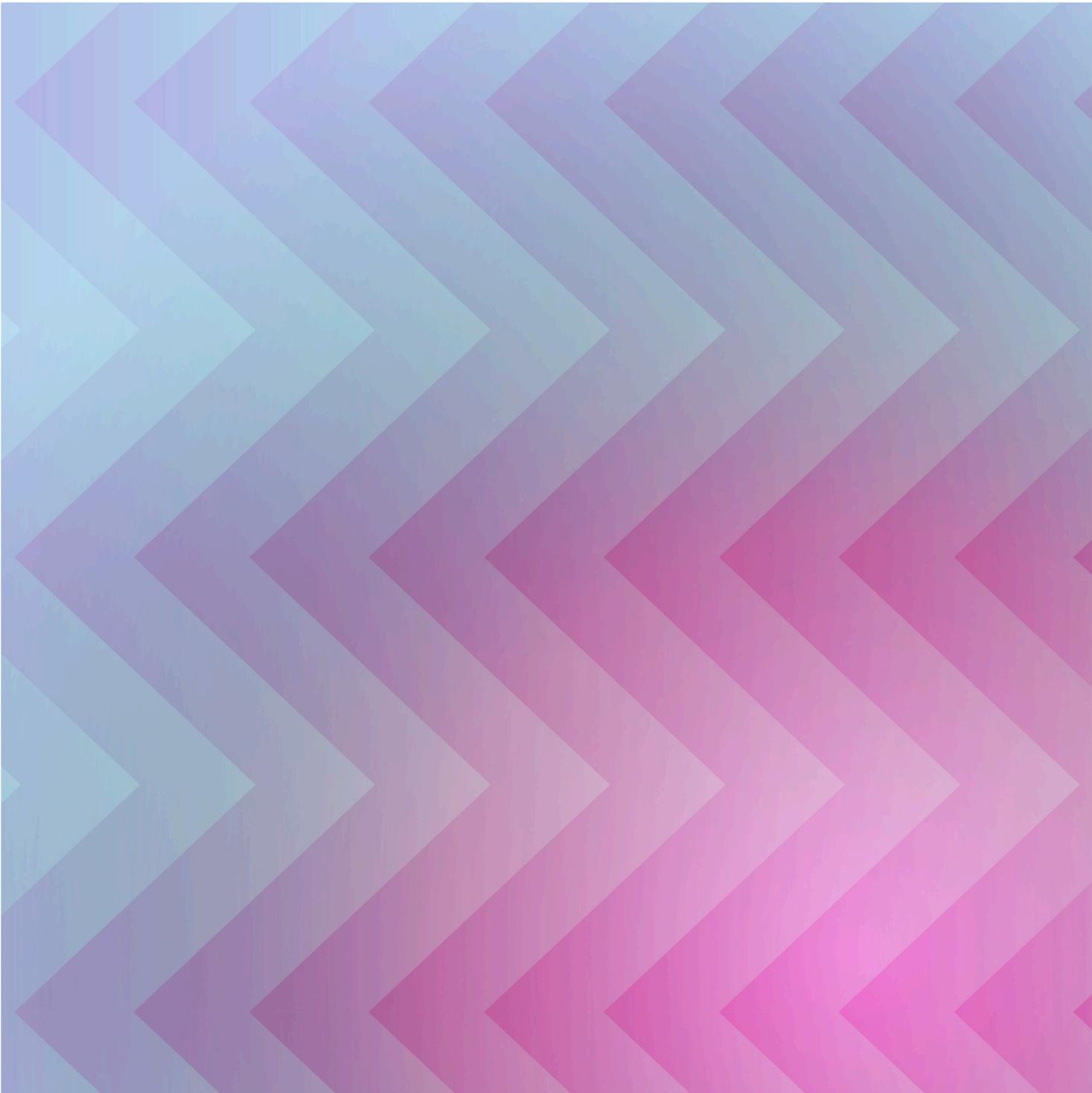
- ✓ Fournir du soutien aux personnes victimes d'un mauvais traitement sur le lieu de travail.
- ✓ Établir ou renforcer les politiques sur le lieu de travail.
- ✓ Établir une déclaration de politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion qui favorise un lieu de travail accueillant, diversifié et libre de discrimination.
- ✓ Établir ou renforcer des procédures et des protocoles sur le lieu de travail pour traiter les cas de harcèlement, d'intimidation, de mauvais traitement et de violence.
- ✓ Veiller à ce qu'il y ait une responsabilisation et une application du renforcement de la politique sur le harcèlement, l'intimidation, le mauvais traitement et la violence sur le lieu de travail.
- ✓ Fournir plus d'éducation, de formation et de perfectionnement des compétences.



Le programme d'aide aux membres et aux familles de l'ACHD, offert par Homewood Santé, offre des services de counselling et est gratuit pour les membres de l'ACHD. Rendez-vous à [achd.ca/homewoodsante](https://achd.ca/homewoodsante) pour de plus amples renseignements.

## Conclusion

Bien que les questions des sondages de 2023 et de 2018 étaient structurées de façon un peu différente, les résultats de 2023 semblent montrer une légère réduction du nombre de répondants victimes de mauvais traitements sur le lieu de travail. Les problèmes les plus courants concernant les dentistes, les gestionnaires et les collègues de travail (c'est-à-dire, l'intimidation ou le harcèlement passif agressif, l'intimidation ou le harcèlement, l'incivilité, le mauvais traitement non verbal et le mauvais traitement verbal) demeurent les mêmes. Il est encourageant d'apprendre que les politiques sur l'intimidation, le harcèlement, le mauvais traitement et la violence sont en voie d'être adoptées par un plus grand nombre de lieux de travail, car les données montrent que les hygiénistes dentaires ayant instauré des politiques de travail subissent moins d'incidences de mauvais traitements. L'ACHD poursuit son engagement à soutenir les hygiénistes dentaires qui subissent de mauvais traitements sur le lieu de travail et à collaborer avec les intervenants pour en réduire les occurrences.



THE CANADIAN DENTAL  
HYGIENISTS ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

1122, rue Wellington Ouest  
Ottawa (ON) K1Y 2Y7  
1-800-267-5235  
info@achd.ca | achd.ca

